



**Rapport d'enquête**

**L'impact des formations  
Passerelle sur le parcours  
et l'insertion académique des  
étudiant.es en exil**

*Septembre 2022*

# SOMMAIRE

## **02** Introduction et remerciements

## **04** Entretiens avec les responsables de formation

- Quelques bonnes pratiques
- Principales difficultés rencontrées
- Pistes de réflexion

## **07** Entretiens avec les étudiant.es

- Suite de parcours à N+1
- Témoignages
- Quelques propositions faites par les étudiant.es

## **09** Recommandations

- À destination des institutions
- À destination des établissements
- À destination des formations Passerelle
- La place du Réseau MEnS

## **11** Conclusion

## **12** Annexe

# INTRODUCTION

**QUI  
SOMMES  
NOUS  
?**

Structuré en association loi 1901 depuis 2020, le réseau MEnS existe de manière informelle depuis déjà 2017. L'intensification du nombre de personnes en exil souhaitant intégrer un cursus universitaire depuis 2015 a poussé les établissements de l'enseignement supérieur français à réévaluer leur accueil et accompagnement de ce public, mais surtout à s'organiser afin de proposer une offre pertinente et cohérente. En 2022, le réseau MEnS rassemble 52 établissements et 12 associations oeuvrant pour faciliter l'accès à l'enseignement supérieur des personnes exilées.

**L'association a pour objectif d'évaluer les besoins nationaux, de porter la voix de ses membres et de coordonner des actions communes.**

Plus d'informations: <https://reseau-mens.org/>

## CONTEXTE :

En quittant leur pays, les personnes exilées quittent également leur situation académique ou professionnelle. À leur arrivée dans le pays d'accueil, ils doivent alors défendre leurs qualifications et construire un nouveau projet tout en faisant face à de nombreux obstacles administratifs et langagiers. La seule manière d'éviter un déclassement social et professionnel est de créer des **dispositifs d'accueil et d'accompagnement adéquats**. Précisé au sein de l'Objectif de Développement Durable 4 de l'Agenda 2030 des Nations Unies, l'enseignement supérieur est ainsi reconnu comme l'une des voies indispensables pour garantir une éducation inclusive, de qualité et équitable pour tous. L'accès à l'enseignement supérieur doit donc garantir ce droit afin d'assurer à ces personnes la possibilité de suivre le parcours professionnel ou académique de leur choix. Pour ce faire, il est nécessaire que les pays d'accueil mettent en place toutes les actions à leur disposition afin de permettre et faciliter l'insertion des personnes exilées. En effet, une qualification haute permet une meilleure insertion sur le marché du travail. Ces mesures sont d'autant plus nécessaires que selon l'Ofii, sur l'année 2020, seuls 11,8 % des réfugiés signataires du Contrat d'Intégration Républicaine (CIR) avaient déclaré avoir une activité professionnelle (OFII, Rapport d'activité, 2020). La communauté scientifique internationale s'accorde sur le rôle que doit jouer le monde universitaire dans l'accueil et l'accompagnement des personnes exilées. C'est ainsi qu'en 2022, les mesures d'accueil des réfugiés sont devenues un critère d'évaluation des universités pour le classement du Times Higher Education.

En France, et suite à l'identification des nombreux obstacles à l'insertion académique des personnes exilées (niveau de français, reconnaissance des diplômes, connaissance du système universitaire français, ressources), il est rapidement apparu nécessaire de créer des **dispositifs spécifiques**. De nombreux établissements ont alors lancé des formations dites "Passerelle", qui accompagnent la reprise d'études par l'acquisition du niveau de français requis à l'entrée à l'université (majoritairement B2 en licence, et C1 en master), tout en permettant de lever les différents obstacles administratifs et sociaux : aide à l'orientation, accompagnement psychologique, activités culturelles et sportives etc. En 2019, ces formations ont bénéficié d'une reconnaissance nationale par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESRI) sous le label Diplôme d'Université Passerelle (DUP). Cette habilitation pour les établissements, réalisée par le MEnS sous la tutelle du MESRI, autorise les étudiant.es Bénéficiaires de la Protection Internationale (BPI) de moins de 35 ans à accéder aux bourses sur critères sociaux (ce qui n'est pas le cas pour tout autre DU en France). Le nombre de personnes en exil souhaitant reprendre ou entreprendre leurs études en France ne cessant de croître, de plus en plus de programmes voient le jour chaque année.

Il existe, en 2022, 36 DUP habilités et 2 formations non habilités (pour des raisons internes aux établissements), qui accueillent en moyenne 1500 étudiant.es par an. Ces 38 programmes sont regroupés dans ce rapport sous l'appellation **formation Passerelle**.

## POURQUOI CE TRAVAIL?

Après 3 à 5 ans d'existence de ces formations Passerelle ayant accompagné plus de 7000 étudiant.es, nous disposons désormais d'un recul nécessaire pour évaluer leur impact concret sur l'insertion académique et professionnelle des personnes exilées. Ces données sont aujourd'hui cruciales afin d'améliorer et de faire avancer d'un pas commun les formations Passerelle en France.

Il a alors semblé pertinent au Réseau MEnS de lancer un travail de réflexion sur les actions entreprises jusqu'ici, et leurs effets. L'objectif identifié a donc été de produire **une analyse qualitative** sur les formations Passerelle, permettant de faire un premier retour global sur l'impact qu'elles ont sur le parcours et l'insertion académique et professionnelle des étudiant.es. Pour élaborer ces constats et en tirer des axes d'amélioration, ce travail repose sur un état des lieux de 11 dispositifs, mis en perspective par le témoignage d'ancien.nes étudiant.es.

Ce rapport est d'autant plus congruent au vu du continuum de tensions face au nombre de demandes d'inscription, et la survenue constante de crises géopolitiques, entraînant l'arrivée de nouveaux exilés. Plus récemment, les crises afghanes et ukrainiennes sont venues cristalliser une plus grande mobilisation au sein de l'enseignement supérieur français, laissant apparaître un fort besoin de partage de bonnes pratiques et de discussions collectives sur l'adaptation des dispositifs possibles à mettre en place. Destiné à être partagé, ce premier rapport d'enquête a vocation à servir d'outils d'observation nationale pour être discuté à l'échelle du Réseau MEnS et au delà, mais surtout à adapter les dispositifs aux besoins des étudiants.

## REMERCIEMENTS

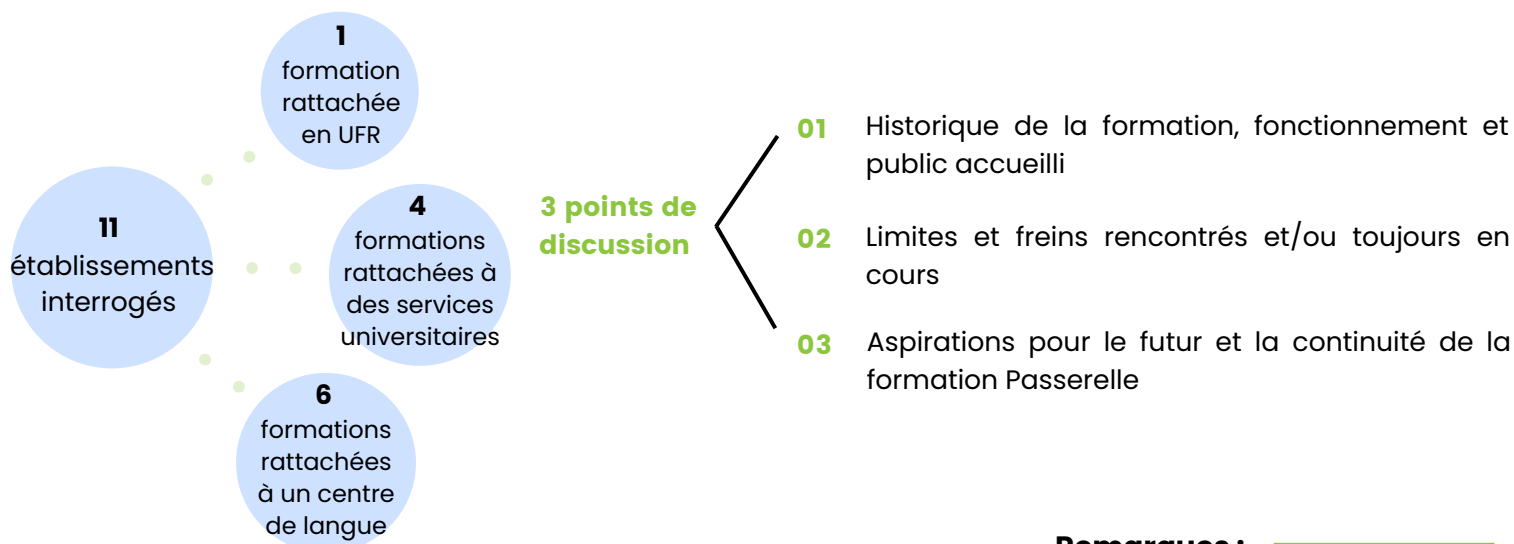
Au regard de l'enquête, nous tenons à remercier vivement les diverses personnes oeuvrant au sein des formations Passerelle, ainsi que les étudiant.es pour leur confiance et leur entrain à témoigner de leur expérience au sein de cette enquête. La période de fin d'année scolaire étant particulièrement chargée, nous sommes d'autant plus reconnaissant.es de l'intérêt de tou.te.s porté pour ce travail.

Nous remercions également Frédéric Salin pour ses conseils et sa relecture de la méthodologie de grille d'entretien préparée pour les étudiant.es.

# ENTRETIENS AVEC LES RESPONSABLES DE FORMATION

La majorité des entretiens avec les responsables de formation se sont tenus en amont de ceux avec les étudiant.es : l'objectif était de **dresser le tableau des différentes pratiques** mises en place afin de les comprendre et de les mettre en perspective avec les expériences des étudiant.es.

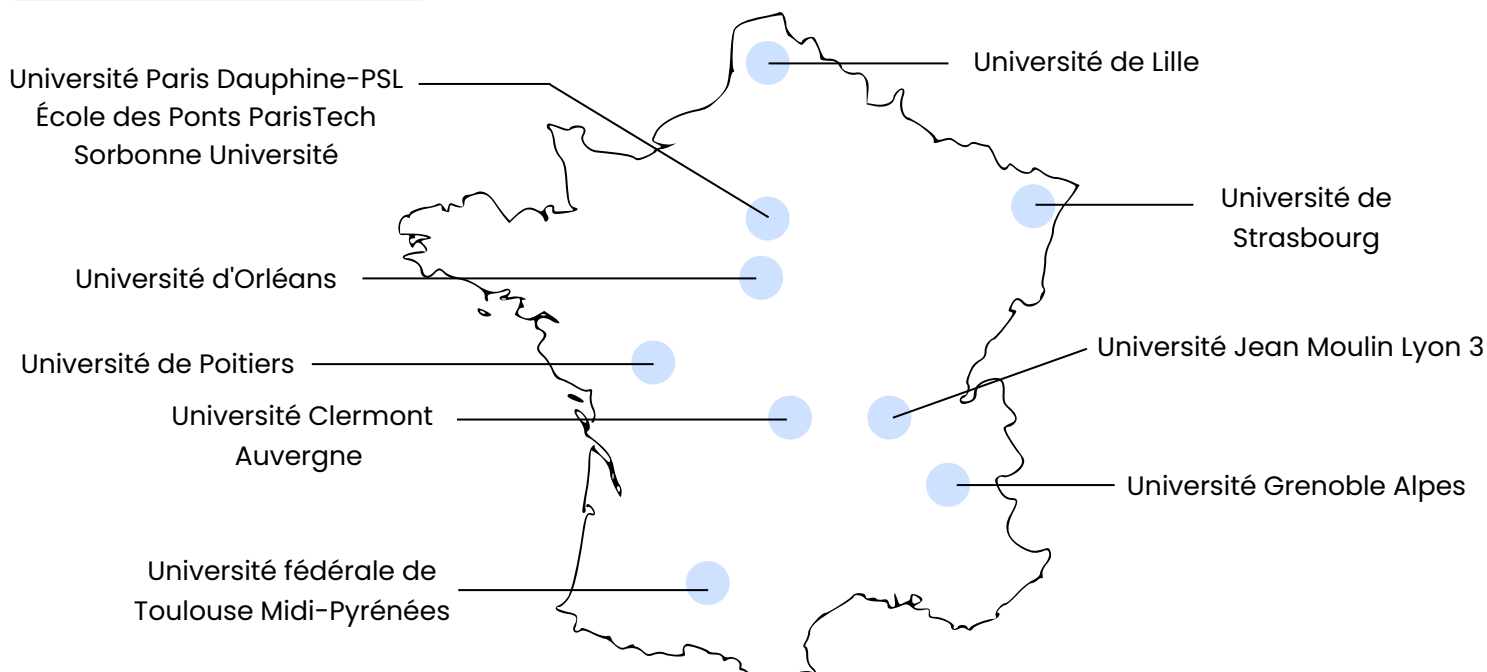
Après plusieurs échanges il est ressorti que les membres du Réseau MEnS n'avaient pas réellement connaissance des disparités existantes entre les programmes. Si beaucoup partagent les mêmes pratiques et rencontrent des difficultés similaires, il y a peu de co-existence et de partage de connaissances.



## Remarques :

Les 11 entretiens, sans exception, ont mis en lumière la volonté de chacun.ne de **réaliser un travail d'analyse qualitative de leur propre formation**. Par le recrutement parfois d'un.e stagiaire ou volontaire en service civique, certains établissements ont pu réaliser quelques travaux et questionnaires de ce type, mais sans jamais pouvoir pérenniser ce travail. Avec peu d'outils et de ressources humaines dédiées, les retours des étudiant.es sont ainsi généralement éparses et transmis aux travers d'emails ou de discussions orales informelles.

Cependant, si connaître la suite de parcours des étudiant.es est relativement possible, la réussite de cette intégration académique ou professionnelle semble être encore hors de portée. Le manque de neutralité dans les retours d'expérience des étudiant.es effectués par les établissements a notamment été évoqué à plusieurs reprises. C'est pourquoi il a semblé favorable de réaliser des entretiens oraux anonymes par le MEnS : ainsi, cela a permis d'introduire un acteur extérieur et donc de rendre plus objectifs les retours d'étudiant.es, un an après leur sortie de formation passerelle.



## QUELQUES BONNES PRATIQUES

Chaque formation Passerelle est un dispositif unique, mis en place par l'établissement en fonction des besoins identifiés et des moyens disponibles. Voici quelques exemples d'initiatives présentées lors des entretiens et identifiées par les étudiant.es, lors de leurs retours d'expérience, comme ayant eu un impact positif sur leurs parcours.



Possibilité d'**assister à des cours** niveau licence/master, et **intégration de cours universitaires** dans la maquette de la formation Passerelle, réalisés par des enseignant.es de l'université, selon les spécialités choisies par les étudiant.es (humanités, sciences ...).



**Temps d'échange avec d'ancien.nes étudiant.es** de la formation Passerelle lors d'ateliers de discussions et d'informations ou d'activités extra-scolaires.



Permet un partage d'expérience sur les possibilités de suites de parcours, autant entre les étudiant.es eux-mêmes qu'avec l'équipe pédagogique.



Les entretiens montrent que les activités collectives sont très appréciées notamment par les ancien.nes étudiant.es de la formation pour qui l'intégration sociale lors de leur poursuite universitaire n'est pas toujours évidente.



Accès à un **intranet** avec des fiches méthodologiques, des cours à télécharger et des exercices d'approfondissement : beaucoup des étudiant.es interrogé.es expliquent toujours utiliser et relire ces fiches lors de questionnements, ou simplement pour continuer de s'entraîner.



**Stage** de 20h : le milieu professionnel étant très souvent discriminant à l'égard des personnes en exil, les étudiant.es stagiaires évoquent que cela leur a été très utile pour pratiquer la langue au sein de ce milieu spécifique, mais aussi pour rendre compte d'une première expérience lors d'entretiens pour des emplois étudiants ou autres stages à la suite.



**Forte proximité avec les formations internes à l'université** : il apparaît que, plus la formation Passerelle est ancrée dans le décors universitaire et connue des autres services pédagogiques et administratifs, plus il est aisé de favoriser les inscriptions des étudiant.es candidat.es. Pour cela, certains établissements utilisent des supports visuels de communication, ou des ateliers sur le campus avec les services de relations internationales et des associations étudiantes.



**Réunions individuelles avec les étudiant.es sortant de la formation, au cours du premier semestre de l'année N+1.**



Permet de faire le point sur les ressentis et les potentielles difficultés rencontrées par les étudiant.es (inscription, bourse, orientation ...), de continuer de les accompagner tout en les **guidant vers de nouveaux interlocuteurs identifiés.**



Important pour la réussite des étudiant.es, **l'accompagnement psychologique** reste pour autant souvent complexe à mettre en place.

Ainsi, plutôt qu'indiquer aux étudiant.es les services de l'université, un établissement a mis en place des ateliers de discussion au sein de sa maquette. L'intervention de psychologues extérieur.es a, depuis, nettement amélioré la parole autour de la santé mentale au sein des groupes classes.

L'équipe pédagogique a notamment fait le choix de ne pas utiliser le terme "psychologue" mais plutôt **le nom** des intervenant.es, sans pour autant en cacher le sens. Cette approche semble avoir poussé, de manière significative, plus d'étudiant.es à se saisir des rendez-vous individuels.

## PRINCIPALES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

*Bien que chaque formation Passerelle se coordonne localement différemment, les difficultés rencontrés et les différents freins à leur résolution se recoupent presque toujours. Les principaux problèmes rencontrés sont identiques et récurrents à l'échelle nationale. On peut ainsi les regrouper en 4 pôles :*

*Des moyens humains et financiers insuffisants*

*L'accompagnement social (accès aux bourses et aux logements) des étudiant.es*

*La construction du projet académique et professionnel des étudiant.es*

*Le suivi des étudiant.es suite à la sortie de formation passerelle*

On notera néanmoins, que les trois dernières difficultés émanent du manque de moyens financiers. Bien que les dotations publiques à destination du Réseau MEnS aient augmenté ces dernières années, elles peinent encore aujourd'hui à garantir la pérennisation des programmes existants. Il devient donc difficile pour les programmes de travailler sur le renforcement des actions déjà en cours, tout en ouvrant plus de places disponibles face à une demande toujours plus forte.

Ces 4 points présentés sont tous évoqués par les responsables de formations, lors des entretiens, comme de réels obstacles freinant les projets et la volonté des équipes d'accompagner toujours mieux les étudiant.es. La recherche de financements requérant des connaissances et prenant un temps évident, elle est parfois relayée au second plan par les responsables des formations, face aux besoins et travaux plus urgents déjà en cours.

## PISTES DE RÉFLEXION

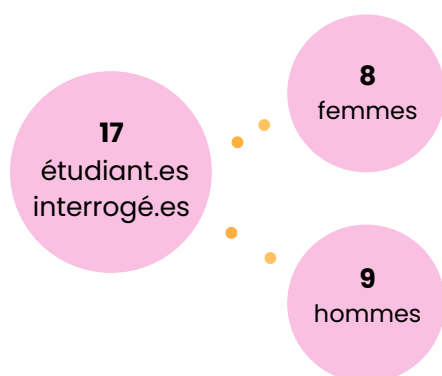
Il est ressorti des entretiens que plusieurs réflexions similaires étaient en cours dans de nombreux établissements, parfois même en discussion avec d'autres formations Passerelle. Toutes rejoignent l'objectif du MEnS d'améliorer l'ancrage local des actions, tout en organisant une meilleure **cohésion** nationale d'accueil. En effet, presque tous les établissements interrogés ont évoqué le projet de faire connaître davantage leur formation Passerelle en la rendant visible au sein du campus de l'université, mais aussi en échangeant avec plus de partenaires du tissu associatif et politique régional.

Les campagnes de sélection des candidatures deviennent de plus en plus difficile à réaliser (nombre trop important de candidatures, volatilité du public exilé). Répartir administrativement les étudiant.es selon leurs statuts pour les exonérations des frais d'inscriptions représente notamment un réel casse-tête administratif : pour autant, pour plusieurs établissements, cette répartition des étudiant.es entre le DU Passerelle ou le DUEF permet d'effectuer moins de sélection à l'entrée selon le statut. Dans certaines régions, notamment celles à forte demandes et où plusieurs formations co-existent (comme en Ile-de-France), des actions sont en cours afin de mettre en place un **répertoire des candidat.es** de manière à les répartir au mieux, **collectivement**, selon leurs projets académiques et leurs niveaux de français.

# ENTRETIENS AVEC LES ÉTUDIANT.ES



Vous retrouverez plus d'informations sur le profil et le parcours des 17 étudiant.es interrogé.es en **annexe**.



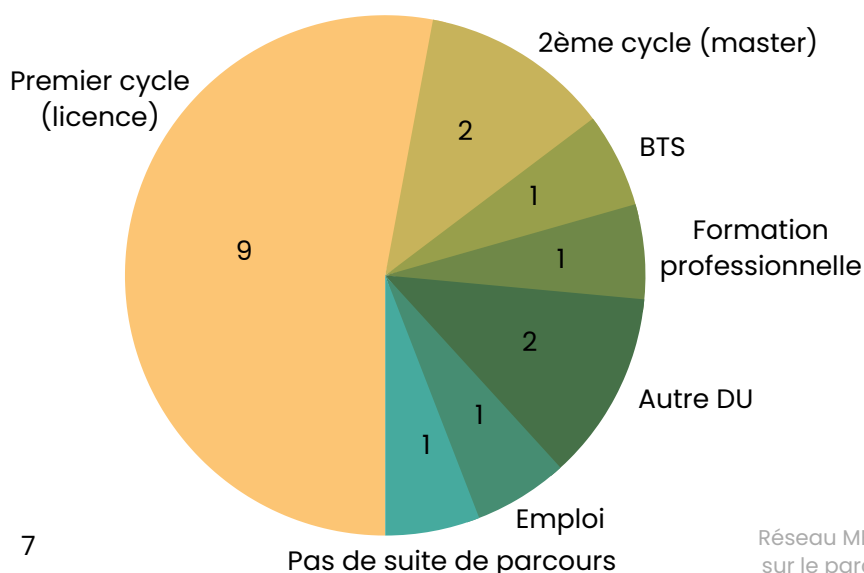
## Remarques :

L'enquête relevant de la participation libre et volontaire des étudiant.es, **plusieurs biais sont à prendre en compte dans la lecture des résultats collectés** et de leurs interprétations. Il est important de relever les conditions de prise de contact, et les caractéristiques des étudiant.es ayant répondu à l'enquête.

La mise en lien a été faite par les responsables de formation (afin de ne pas être intrusif) dont on en observe deux formes : l'envoi d'un mail à toute la promotion 2020-2021 ou l'envoi d'un mail à quelques étudiant.es ciblé.es. Bien que la sélection des volontaires a été effectuée délibérément de manière aléatoire afin de rendre compte de profils et d'expériences différentes, on note que : les étudiant.es les plus enthousiastes et les plus réactifs à participer à ce type de travail sont généralement ceux.celles dont l'année à la sortie de la formation s'est le mieux déroulée. Aussi, ce phénomène a de fortes chances d'être accentué en fonction de l'affect qu'ils.elles ressentent pour leur ancienne équipe pédagogique. Il est donc important de garder en tête que cet échantillon d'étudiant.es ne peut pas être totalement neutre et représentatif.

De plus, dans l'optique d'analyser l'insertion universitaire à N+1 des étudiant.es, l'enquête s'est basée sur la promotion 2020-2021 : de ce fait, plusieurs témoignent d'un fort impact du Covid-19 (isolement, arrêt des emplois étudiant, annulation des activités, distanciel, besoin en matériel numérique, conditions de logement difficiles etc.). Pour autant, ces récits permettent de rendre compte de la solidité des programmes mis en place, de leurs possibilités d'adaptation, mais aussi des besoins nécessaires pour renforcer certaines faiblesses qui sont alors apparues pendant la pandémie.

## SUITE DE PARCOURS À N+1 :



- 4 des 11 étudiant.es inscrit.es en licence/master le sont dans une école privée ou semi-publique.
- 1 étudiant inscrit en licence va finalement changer de formation à la rentrée 2022-2023 pour un DUT : inconnu pour lui avant, cette formation lui semble plus rapide et adéquate pour son orientation.
- 1 étudiante a candidaté pour renouveler son année au sein de sa formation Passerelle mais a été refusée.



! Cependant, l'insertion post-formation passerelle pour ces étudiant.es est beaucoup plus complexe que le schéma présenté. Il apparaît notamment que, suite à la formation Passerelle :

### 12 étudiant.es sur 17

considèrent que le niveau en français CECRL **B2** acquis en formation Passerelle **n'est pas suffisant pour réussir** en licence/master.

### 10 étudiant.es sur 17

évoquent avoir eu des difficultés administratives et/ou pédagogiques, et à trouver des interlocuteur.ices pour y remédier.

### 5 étudiant.es sur 17

ont continué de prendre part à des cours de conversation et des ateliers en français au sein du campus ou auprès d'associations extérieures. Certain.es autres regrettent le manque de temps pour le faire.

## TÉMOIGNAGES ÉTUDIANTS :

“ Même si je n'ai finalement pas continué mes études, le DU Passerelle m'a donné toutes les clés en main pour m'inscrire et reprendre un master plus tard si je veux. Je pense que je serai beaucoup plus serein de me lancer à l'université. ”

“ Les activités culturelles sont un gros point fort : je n'ai jamais connu ça ailleurs et c'était très intéressant d'apprendre sans être assis sur une chaise. ”

“ Nous sommes trop souvent poussés à intégrer les mêmes parcours. ”

## La connaissance et l'explication des possibilités de parcours académiques (nombre d'années, exigences) ainsi que les débouchés professionnels :

La majorité d'étudiant.es interrogé.es souhaiteraient que les ateliers d'orientation débutent au minimum au niveau A2 (plutôt que B1 dans un grand nombre de formations Passerelle). L'unique but de reprise d'études semble souvent être trop flou et imprécis : c'est la relation opérée entre motivation et engagement. Les étudiant.es disent ainsi manquer de vision de but à court terme et à long terme.

Aussi, ils.elles expliquent que si les parcours universitaires dits traditionnels leurs sont bien connus et identifiés, les voies possibles vers les écoles privées/semi-publiques, ainsi que les parcours artistiques ou médicaux, sont trop souvent laissés de côté.

“ Le DU nous donne pleins d'informations et de connaissances, même encore aujourd'hui on continue tou.tes de relire les fiches qu'on nous a donné, mais on ne sait pas toujours comment les appliquer. ”

“ En arrivant en licence c'est très difficile de devoir travailler en groupe avec les autres étudiant.es quand on a eu l'habitude de parler et débattre uniquement avec des non francophones. ”


## Les heures d'expression orale et de travaux par groupe :

Toutes filières confondues, la majorité des parcours en études supérieures en France requièrent un nombre important de travaux et d'exposés en groupe.


Avec la prise de note en cours, cette activité ressort comme étant le deuxième point le plus difficile à réaliser à l'entrée en licence pour les étudiant.es en exil : beaucoup ne sentent pas assez à l'aise et préparé.es à l'oral pour mener à bien ces exercices.

“ Ne pas rapporter de problème ne veut pas dire qu'il n'y a pas de problème : peut être que les étudiant.es ne se sont pas sentis à l'aise de les évoquer. ”

## QUELQUES PROPOSITIONS FAITES PAR LES ÉTUDIANT.ES :

 Mieux préparer les étudiant.es sur les attentes réelles de l'enseignement supérieur via le renforcement du **Français sur Objectif Universitaire** (FOU) :

Discuter des conditions de partiels (exemples de consignes et temps moyen imparti pour y répondre) ; proposer de se rendre à un cours magistral et/ou un cours en travaux dirigés pour identifier ensemble les difficultés (notamment la prise de note) ; plus de travaux en groupe (rédaction de dossier, exposés) ; mise en place d'un temps de questions réponses sur le milieu universitaire avec des étudiant.es alumni ; identifier ensemble les personnes ressources et leurs fonctions au sein des UFR de l'université.

 Encourager la sociabilité des étudiant.es en liant la formation Passerelle avec les **associations et syndicats étudiants** :

Plus de la majorité des étudiant.es interrogé.es évoquent l'envie d'être préparé.es et mélangé.es plus tôt à des groupes d'étudiant.es du campus afin de pratiquer en situation réelle la langue de la vie courante et leur aisance.

 Proposer un **niveau C1** notamment pour les orientations dans le domaine littéraire, scientifique ou en sciences sociales :

À titre d'exemple, beaucoup d'étudiant.es des formations Passerelle s'inscrivent en licence de langues étrangères appliquées (LEA), mais le niveau B2 n'est majoritairement pas suffisant pour les attentes de traduction que cela demande.

## RECOMMANDATIONS



### Recommandations à destination des institutions :

Les nombreux obstacles freinant l'accès aux **bourses sur critères sociaux du CROUS** maintiennent un nombre majoritaire d'étudiant.es en formation Passerelle en situation de précarité. Si l'inconditionnalité de l'accueil se traduit par une non-discrimination d'accès à l'enseignement universitaire, celle-ci ne peut pas se faire sans encadrement pour la réussite des étudiant.es : or, cette grande précarité les exclue inévitablement en contrariant leur réussite académique.

Concernant l'attribution des bourses : on note qu'un.e étudiant.e en exil s'inscrivant en formation Passerelle au niveau A1 y passera en moyenne 2 ans avant d'atteindre le niveau de français nécessaire pour s'inscrire en premier ou second cycle à l'université. Si l'inscription se fait en première année de licence, l'étudiant.e aura alors déjà entamé 2 ans de droits de bourse sur les 5 droits autorisés en premier cycle. Alors que le taux de passage en deuxième année de licence est en moyenne de 45,4%<sup>1</sup>, l'étudiant.e sortant de formation Passerelle subira la pression de réussir du premier coup ses années universitaires afin de ne pas perdre une année de bourse, tandis que les néo-bachelier.ères entameront leur première année de droit.

Par ailleurs, d'autres procédures telles que les opérations de re-localisations des demandeur.ses d'asile vers d'autres départements, bousculent le bon déroulé des inscriptions universitaires ainsi que la réussite des étudiant.es concerné.es. Ouvrir pour la suspension automatiquement des transferts après l'inscription à l'université est donc essentiel.

L'égalité d'apprentissage et de réussite de l'ensemble des étudiant.es au sein des universités ne peut se faire sans un travail institutionnel sur l'ouverture des droits aux étudiant.es demandeur.ses d'asile, à plus d'accès aux logements CROUS ainsi que la non comptabilisation des années en DU Passerelle en droits de bourse.

<sup>1</sup> Réussite et assiduité en 1<sup>re</sup> année de licence : impact de la loi ORE, nouveaux indicateurs, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Octobre 2020.





## Recommandations à destination des établissements :

Si les établissements d'enseignement supérieur ont investi (certains même en étant précurseurs dans le domaine) beaucoup d'efforts pour la mise en place effective des formations Passerelle : l'insertion évidente et facilitée des étudiant.es en exil au sein des formations en licence-master-doctorat comporte encore trop de freins. Les discussions internes au Réseau MEnS et les entretiens effectués pour cette enquête révèlent **un besoin en communication et formation sur les thématiques de l'asile**. Plusieurs difficultés intrinsèques à la position de ces étudiant.es les discriminent très régulièrement dans leur inscription. Plusieurs pistes d'améliorations ont déjà été évoquées et discutées au sein du Réseau telles que : la mise en place de la **Demande d'Admission Adaptée** (permettant une flexibilité spécifique et évidente face à la Demande d'Admission Préalable) ; une convention assurant un accès favorisé des étudiant.es de formation Passerelle, au minimum en licence, lors de leur candidature au sein de la même université ; la mise en place d'**un.e référent.e exil** permettant ainsi de lutter contre l'isolement des étudiant.es face à leurs nombreux et récurrents problèmes administratifs et pédagogiques.

Ces changements ne peuvent avoir lieu que si le dialogue autour des thématiques de l'exil et de l'accueil est collectivement ouvert : le décloisonnement des formations Passerelle et leur mise en lien avec les autres services universitaires permettrait une meilleure connaissance globale des nombreux freins bloquant l'insertion réelle et garantie des étudiant.es en exil. À l'échelle universitaire, cette union des services et des personnels autour de procédures collectives semble être un point crucial pour contrer les faiblesses d'accueil, comme par exemple pour le travail d'exonération automatique des étudiant.es et non plus sur commission d'exonération.



## Recommandations à destination des formations Passerelle :

Baucoup de remarques émanant des entretiens convergent majoritairement vers l'**amélioration du travail d'accompagnement et d'orientation des étudiant.es**. La quasi totalité d'entre eux.elles soutiennent qu'ils.elles n'ont pas réussi à avoir accès aux informations concernant certaines formations, leurs conditions d'entrée et débouchés (formations en art et architecture, BUT, DUT, BTS, cycle court de formation etc.). Plusieurs pistes d'amélioration sont possibles : création de ponts entre les formations Passerelle et d'autres écoles/formations du supérieur ; renforcer l'approche du FOU ; mettre à disposition de la documentation sur les formations en dehors de celles universitaires ; favoriser les formations Passerelle niveau C1 pour l'inscription à certaines formations dont on connaît le faible taux de réussite **post-DU Passerelle**. Enfin, renforcer un réseau Alumni semble également un moyen complémentaire pour contribuer à l'orientation des étudiant.es de manière plus informelle.

**Renforcer l'ancrage territorial** de la formation Passerelle apparaît, à terme, comme incontournable pour multiplier les possibilités d'insertion sociale, académique, professionnelle et économique des étudiant.es : plus la formation est insérée dans un éco-système d'échanges et de partages, plus les étudiant.es semblent gagner en autonomie pour solliciter un stage, un bénévolat, un emploi, un accompagnement pour un logement, un groupe de soutien etc.

Cette autonomie est déjà travaillée dans beaucoup de formations Passerelle via des **programmes de tandems**. Ces programmes favorisent la cohésion et le réseau social et professionnel des étudiant.es. Néanmoins, mettre en place ce type de programme est chronophage et demande un suivi rapproché des deux côtés du tandem. Il est notamment apparu que certains d'entre eux demandent des retours uniquement de la part des étudiant.es accompagnant.es : des outils seraient donc à développer pour améliorer ces programmes et mieux intégrer les étudiant.es en exil dans leur réalisation.

En effet, **recenser l'avis et les besoins des étudiant.es** est indispensable. Les formations Passerelle doivent impérativement laisser la place aux étudiant.es d'exprimer leur retour sur l'accompagnement qui leur est proposé afin qu'il soit pris en compte dans l'évaluation des actions. La co-construction est cruciale pour obtenir des dispositifs réellement pertinents.



## Le rôle du Réseau MEnS :

- La mise en place d'un **annuaire national** avec les différents contacts utiles (à différentes échelles du Réseau) des universités membres du MEnS pour permettre de faciliter le contact, notamment pour les candidatures et les inscriptions en post-formation Passerelle des étudiant.es.
- Il est ressorti plusieurs fois (aussi hors enquête) la demande de création d'une **newsletter** régulière afin de faire connaître des autres membres les nouvelles pratiques et solutions trouvées par chacun.e. L'échange de bonnes pratiques est toujours apprécié et sollicité, mais il peine à s'opérer en dehors de conversations informelles lors des rencontres nationales du Réseau MEnS.
- Continuer le **plaidoyer** institutionnel et la **levée de fonds**.
- Contribuer aux développements des **partenariats** possibles pour les établissements, notamment au regard de l'insertion professionnelle.
- Proposer des **outils de formation** pour les personnels d'établissements.
- Nourrir la **réflexion autour de nouveaux projets** et fournir aux établissements les outils nécessaires pour leur mise en place (accompagnement académique et professionnel, tandems etc.).

## CONCLUSION

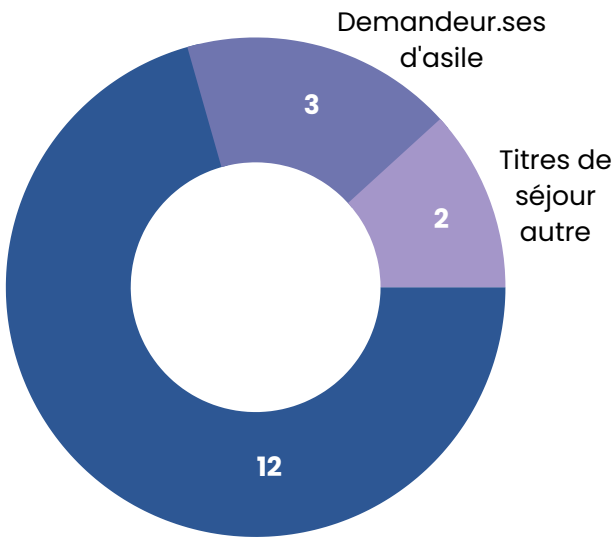
Bien que les actions au sein des établissements membres du Réseau MEnS soient récentes et en cours d'adaptation pour certains, la création des formations Passerelle a, de manière incontestable, répondu aux besoins d'accompagnement du public spécifique des étudiant.es en exil. Ce tremplin à la reprise d'études permet l'acquisition d'un ensemble de connaissances permettant, comme les étudiant.es l'évoquent, de leur (re)donner assurément confiance en eux.elles pour la poursuite de leur parcours. De plus, la place des formations au sein des campus-mêmes des établissements apporte un cadre étudiant précieux aux yeux des étudiant.es.

Pour autant, ces dispositifs nécessitent d'être encore améliorés. Le constat est que, si on observe un taux assez favorable d'admission en études supérieures à la sortie des formations Passerelle (cf le graphique page 7), les étudiant.es continuent de faire face à d'importantes difficultés lors de leur première année : certaines les mettant même souvent en situation d'échec. L'accompagnement des étudiant.es à la reprise d'études a été nettement amélioré, mais **la qualité de leur insertion réelle et leur réussite** restent encore floue et moins favorable que prévu. C'est pourquoi le développement des formations Passerelle et l'ouverture à davantage de places, ne peut avoir lieu **sans un examen des actions en cours, une connaissance sur les réussites des étudiant.es post-dispositif Passerelle, et des discussions sur les actions possibles à mener.**

Limitée à 11 établissements et 17 étudiant.es participant.es, l'enquête appelle à être étendue à l'ensemble des formations Passerelle. Pour autant, en raison des situations administratives instables du public et du besoin évident d'adaptation constant des dispositifs, ce travail demeure fastidieux à réaliser. Les dernières crises géopolitiques ont rendu d'autant plus évident les besoins urgents de financement : or, c'est ce manque de ressources humaines et financières qui rend aujourd'hui le suivi des étudiant.es en post-formation Passerelle très compliqué à réaliser par les équipes des établissements. Ce soutien financier est donc indispensable pour être en mesure d'augmenter les capacités et d'améliorer la qualité d'accueil, tout en permettant une flexibilité de l'accompagnement face à des profils d'étudiant.es en exil multiples.

Prolongée sur le long terme, cette étude permettrait d'assurer un suivi des étudiant.es des formations Passerelle au delà de leur diplôme : l'insertion académique ne se limitant évidemment pas seulement à l'intégration d'un parcours à l'université, la réussite de cette inscription et les possibilités d'insertion professionnelle à la suite, sont deux critères éminemment importants à travailler collectivement dans le renforcement des actions du Réseau. Il est, en effet, nécessaire de travailler collectivement, et à différentes échelles, l'insertion des étudiant.es en exil au sein des parcours académiques.

## Statut des étudiant.es interrogé.es au cours du DU :



Bénéficiaires de la protection internationale

Parmi les bénéficiaires de la protection internationale :

- 11 étudiant.es sont réfugié.es.
- 1 étudiant est sous protection subsidiaire.

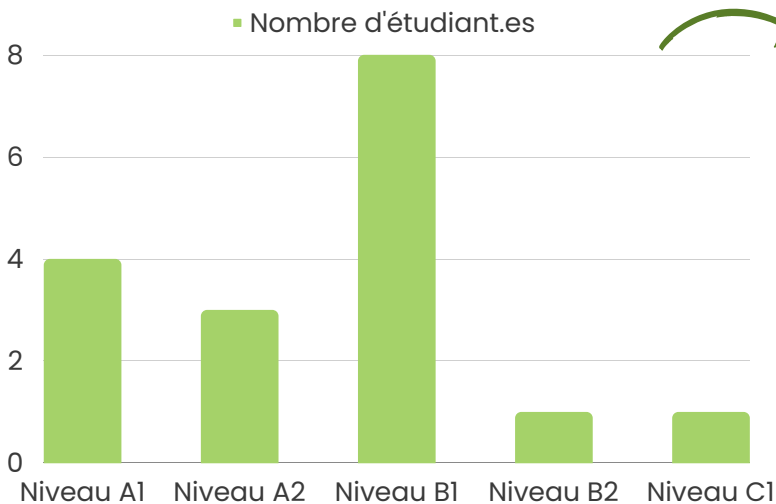
Au cours de leur formation Passerelle, 6 étudiant.es sur 17 ont changé de statut :

- 5 étaient demandeur.ses d'asile et sont devenu.es BPI.
- 1 a obtenu le titre de séjour vie privée et familiale.

Depuis la fin de la formation Passerelle :

- 1 étudiante est depuis en situation irrégulière.
- 2 étudiant.es sont toujours en attente de leur demande d'asile.

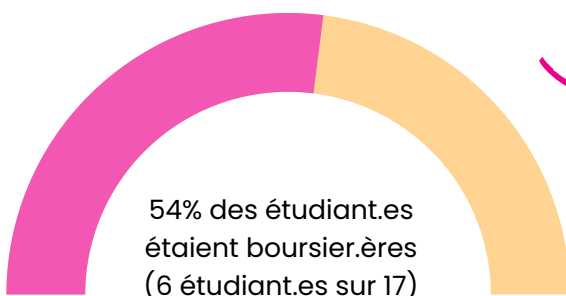
## Niveau de français à l'entrée en formation Passerelle :



La majeure partie des étudiant.es ont postulé à 1 seule formation Passerelle : seulement 4 étudiant.es ont émis 2 ou 3 candidatures (toutes régions confondues).

Ce phénomène est accentué en région parisienne en raison d'une concentration plus forte en offre de formation Passerelle (15 au total).

## Bourses et aides financières :



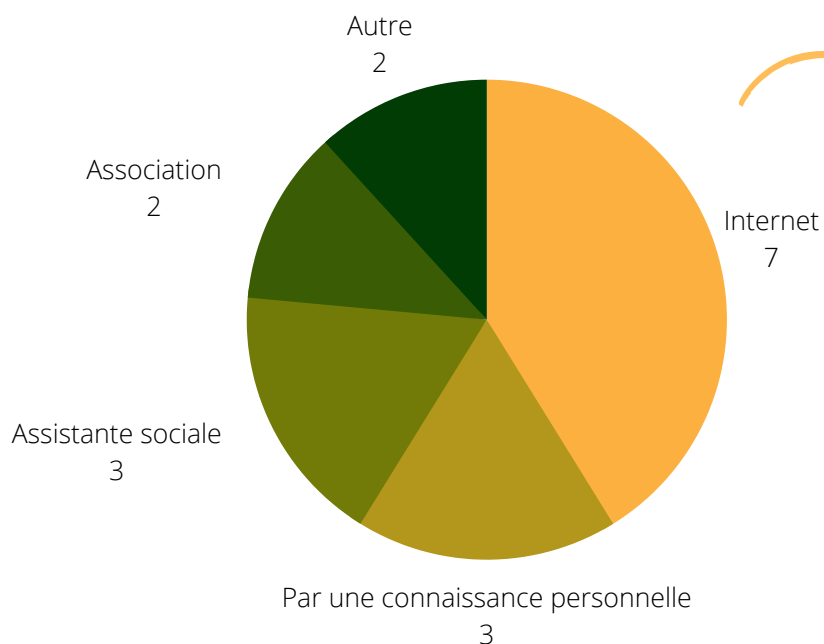
Parmi les non boursiers du CROUS :

- 2 étudiant.es avait une aide financière ponctuelle de la mission locale.
- 1 étudiant recevait une aide de Pôle Emploi.
- 1 étudiante avait une aide financière par une association.

5 étudiant.es ont évoqué une difficulté à faire la demande de bourse auprès du CROUS et ont trouvé la procédure trop longue.



## Connaissance de l'existence de la formation Passerelle lors de l'inscription :



Dans la catégorie autre :

- 1 étudiante a eu connaissance de la possibilité de reprise d'études par l'OFII.
- 1 étudiante a connu l'existence des formations Passerelle par sa famille d'accueil.

## Autre remarques :

- En moyenne, la durée entre l'arrêt des études dans le pays initial des étudiant.es et la reprise d'étude en France est de quelques mois à 10 ans.
- 3 étudiant.es sur 17 occupaient un emploi pendant la formation Passerelle (entre 4 et 6h par semaine). Pour les 14 étudiant.es sans emploi, les raisons sont les suivantes: la formation ne permet pas d'aménager du temps pour un emploi ; leur statut ne le permettait pas ; leur temps de transport et leurs occupations familiales étaient trop contraignantes. Néanmoins, à l'entrée en licence, 3 étudiant.es de plus ont accepté un emploi étudiant par besoin financier.
- Concernant les types de logement des étudiant.es on retrouve : l'hébergement solidaire ; les CADA ; les logements personnels ; les logements du CROUS ; les foyers au sein de diverses structures associatives. La non demande de logement auprès du CROUS se justifie par les étudiant.es soit pour le caractère décourageant de la procédure qui est trop longue face à l'urgence du besoin, soit car les papiers exigés sont difficiles à donner (notamment lors des changements de statut où les justificatifs mettent beaucoup de temps à être envoyés).

Retrouvez nous sur :

